

8.3. Styles de Vie et Prévention

8.3.5. Connaissances et attitudes par rapport au SIDA

8.3.5.1. Résumé

Les objectifs principaux de ce module étaient de suivre l'évolution au cours du temps des connaissances de la population de 15 ans et plus en ce qui concerne les modes de transmission (les questions portaient sur des modes de transmission non contaminants) et les moyens de protection (les questions portaient sur les modes de protection inefficaces) contre le SIDA, d'étudier les pratiques en matière de test de dépistage pour le VIH et d'évaluer les attitudes face aux personnes séropositives.

59% seulement de la population de 15 ans et plus en Wallonie (54% à Bruxelles) reconnaît les modes de transmission du SIDA qui sont non contaminants; en outre moins d'un tiers sait que la transmission du SIDA n'est pas possible ni en donnant ni en recevant du sang actuellement en Belgique. 54% des Wallons et 50% des Bruxellois reconnaissent les moyens de protection inefficaces contre la transmission du SIDA.

Les Bruxellois sont plus nombreux à avoir déjà pratiqué au moins une fois un test de dépistage du VIH (34% pour 27% des Wallons).

Une large majorité de la population, tant à Bruxelles (65%) qu'en Wallonie (69%) a des attitudes discriminatoires vis-à-vis des séropositifs et/ou des malades atteints du SIDA.

Le niveau de connaissance des modes de transmission et des moyens de protection contre le SIDA diminue avec l'âge.

La pratique du test de dépistage du VIH varie avec l'âge :

- 17% des jeunes Bruxellois de 15-19 ans et 10% des jeunes Wallons;
- 1/3 environ des personnes de 20-24 ans;
- près de 50% chez les Bruxellois entre 25 et 44 ans.

La connaissance des modes de transmission, y compris ceux liés à la transfusion sanguine, la connaissance des moyens de protection ainsi que l'utilisation du test de dépistage VIH augmente avec le niveau d'instruction et le revenu équivalent du ménage. Les attitudes discriminatoires sont moins fréquentes parmi les personnes plus instruites et ayant des revenus supérieurs.

La moitié des personnes ayant pratiqué un test VIH l'a fait de sa propre initiative. Environ un tiers des tests sont réalisés à l'initiative d'un médecin. Les autres tests ont été réalisés dans le cadre de dons de sang, d'examen d'embauche,... Les raisons principales invoquées pour expliquer l'utilisation du test VIH sont dans l'ordre : check-up général, grossesse et inquiétude personnelle quant à la possibilité d'avoir été infecté.

Cette enquête confirme donc qu'une proportion importante de la population de la Communauté Française n'a pas encore des connaissances tout à fait correctes à propos de la transmission du SIDA et des moyens de protection. Un niveau socio-économique plus élevé est associé à une meilleure connaissance et à des attitudes de discrimination moins marquées envers les séropositifs et les malades du SIDA.